

PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2022

Accueil de Loisirs 11-17 ans

Mercredi et Vacances



Club Ados 11/17 ans, 1 rue des Horts 34560 Poussan (situé à la MJC)
Mail : espace.jeunes@ville-poussan.fr

SOMMAIRE

- 1 L'ACCEUIL DE LOISIRS 11-17 ANS
- 2 LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE
- 3 L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE
- 4 DES LOCAUX ADAPTES DANS UN ENVIRONNEMENT PRIVILEGIE
- 5 MOYEN HUMAINS
- 6 CONCLUSION

LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT

Présentation du gestionnaire

L'accueil de loisirs extrascolaire est géré par la mairie de la ville de Poussan, représenté par son maire Madame SANCHEZ Florence. Cet accueil est rattaché à la direction du service enfance et jeunesse (SEJ).

Les coordonnées du Service Enfance et Jeunesse sont les suivantes :

Direction Service Enfance et Jeunesse

Responsable : IBANEZ Sabrina
26 rue de la salle
34560 Poussan
Tel:04-67-43-78-44

Présentation de l'accueil de loisirs extrascolaire

Accueil de Loisirs Extrascolaire

Responsable : BEGO Cynthia
1 rue des Horts (Situé à la MJC)
34560 Poussan
Mail : espace.jeunes@ville-poussan.fr

L'ALE est ouverte tous les mercredis de l'année scolaire 14h00 à 18h00
Capacités d'accueil 14 places

Inscription auprès du guichet unique
Situé 26 rue de la salle 34560 Poussan

Ouvert tous les matins de 8h30 à 11h00
Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr / Tél. : 04 67 18 24 85

Retrouvez toutes les informations du Service Enfance et Jeunesse :
<https://poussan.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Les différents temps de l'Accueil au Club Ados

Fonctionnement de l'accueil en période scolaire le mercredi :

- 14h00-14h30 : Accueil échelonné et individualisé
- 15h-15h30 : jeu intérieur semi encadrés
- 16h00-16h30 : goûter et temps de parole
- 16h30-17h : jeux collectifs (intérieur ou extérieur) ou/et projet annuel
- 17h-18h00 : rangement/nettoyage

LES VACANCES SCOLAIRES (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00)

Capacité d'accueil 12 places

1. L'ACCUEIL DE LOISIRS 11-17 ANS,

L'accueil de Loisirs 11/17 ans est situé à la MJC plus qu'une salle ouverte aux adolescents, il se positionne comme étant un espace éducatif et de partage, interface entre l'adolescent et son environnement (famille, collège, village).

Les activités des mercredis et des vacances scolaires sont développées au Club Ados, et suivent un programme varié, sous le signe des projets, et propose toute une gamme de sorties, d'ateliers et d'activités.

La commune de Poussan a bien pour priorité d'offrir, au travers cet accueil de Loisirs, un service qui réponde aux attentes des jeunes, mais qui soit aussi un lieu qui leur soit pleinement dédié, avec des animateurs à leur écoute.

Ce projet pédagogique contient l'ensemble des informations relatives à l'organisation du Club Ados, ainsi qu'aux projets qui seront développés tout au long de l'année scolaire 2021/2022.

❖ Qu'est-ce qu'un Accueil de Loisirs Extrascolaire ?

Un ALE est un accueil collectif qui répond à un ensemble d'intentions pédagogiques privilégiant les activités ludiques, artistiques, culturelles et sportives, dans une démarche de progression et d'implication de ses publics.

L'ouverture de l'ALE 11/17 ans est effective du lundi au vendredi durant les vacances scolaires de 8h30 à 18h00, et le mercredi de 14h00 à 18h00. Après avoir constitué un dossier d'inscription. Un séjour sera proposé durant les vacances d'été, de 3 à 5 jours, avec la participation des jeunes concernant le choix du lieu, l'organisation, les activités...

L'accueil de Loisirs extrascolaire, est un point d'encrage qui propose un temps de loisirs ou décharge

❖ Un accueil pour accompagner le jeune

Tout au long de l'année des temps des paroles sont prévus. Des réunions seront proposées en vue d'adapter au mieux le fonctionnement global de la structure et de répondre au mieux aux attentes de tous. Les mercredis après-midi constituent un temps favorable, occupé de façon partielle par les associations et autres structures chargés d'intervenir sur ce public.

C'est pourquoi, ce créneau constitue pour nous l'occasion de mener à bien des projets.

Ainsi, les mercredis, pourront être consacrés aux actions suivantes :

Mener des temps de parole afin de permettre à l'adolescent de s'investir dans le fonctionnement global de la structure et déterminer les actions programmées lors des vacances scolaires. Une programmation sportive et culturelle sera également proposée.

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En lien avec le projet éducatif défini par les élus de la ville de Poussan, le projet pédagogique du Club Ados œuvre en direction de la jeunesse en poursuivant les finalités suivantes :

OBJECTIFS GENERAUX PROJET EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre au jeune de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants - Permettre au jeune de s'investir dans la réalisation de projet d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une dynamique de groupe sur les structures autour d'un projet d'un séjour
<ul style="list-style-type: none"> - Développer un équilibre entre moments individuels et collectifs, entre temps d'activités et temps de repos, en tenant compte du rythme de vie de chaque groupe d'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le rythme du jeune tout au long de la journée
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'intégration du jeune atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un suivi individualisé dans le collectif dans la mesure du possible
<ul style="list-style-type: none"> - Inculquer la tolérance, la solidarité et la richesse de la diversité - Permettre à l'enfant de développer son sens critique et de faire des choix - Veiller à l'équilibre des pratiques en explorant les domaines suivants : artistiques et culturelles, physique et sportives, jeux et pratiques traditionnelles, scientifiques et nouvelles technologies, nature et environnement, activités de plein air et de pleine nature - Favoriser par l'ensemble de ces pratiques, l'acquisition des notions de socialisation, de responsabilisation et d'autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils de dialogue au sein du collectif - Offrir des activités variées - Développer la citoyenneté - Développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable - Permettre au public de s'exprimer sur son ressenti
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer de nouvelles pratiques manuelles, sportives, théâtrale, culturelle basée sur des méthodes récentes avec une approche de pédagogie active

LES ÉTAPES DU PROJET

L'équipe du centre de loisirs souhaite que les jeunes participent davantage à l'élaboration des projets d'activités au sein du Club Ados. Pour ce faire, nous Souhaitons stimuler les projets initiés par les jeunes. Nous avons ciblé plusieurs moyens à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Elargir les champs de connaissance des jeunes en proposant des activités diversifiées qui répondent à leurs besoins dans les domaines sportif, culturel, artisanal ou technique. Proposer des sorties toujours en fonction des projets et des thèmes.
- Créer des temps de parole permettant l'expression et l'exploration les différentes possibilités
- Être à l'écoute des jeunes pendant les temps d'activité
- Organiser le recueil d'idées, de possibilités : boîte à idées, affichages, tableaux...

Le projet

Le projet pédagogique nous permet de proposer aux jeunes, au travers des activités du Centre de loisirs, un cadre favorisant :

Le respect et la tolérance, l'expression de chacun, la participation à l'élaboration des activités, un vrai rythme de détente.

Les objectifs

- Responsabiliser les jeunes dans la gestion de leurs temps libres et développer leur capacité à assumer un rôle d'acteur de leurs loisirs.
- Leur donner à vivre et à partager dans les activités qui leur sont proposées, une expérience privilégiée de vie de groupe favorisant la cohabitation intergénérationnelle et respectueuse du rythme et des besoins de tous.
- Leur permettre de découvrir d'autres environnements naturels et humains, favoriser leur ouverture à des réalités sociales, des pratiques culturelles et sportives différentes.
- Favoriser la citoyenneté à travers le fonctionnement général de la structure et l'organisation d'actions ponctuelles s'inscrivant davantage dans la vie sociale de la commune.
- L'engagement sur la durée d'un projet...

Nous encouragerons :

- L'intégration de l'adolescent dans le montage de projet
- Valorisation de l'adolescent à travers une pratique sportive ou culturelle
- Inscrire le public 11-17 ans davantage dans la vie sociale du village
- Favoriser l'intergénérationnel
- L'entraide et le partage

3. L'ÉVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Des évaluations permettront de réajuster les actions et de proposer des changements qui répondraient mieux aux besoins ou aux attentes du public accueilli.

Les indicateurs de l'évaluation :

1. « Qualité du service rendu aux familles »

- Effectifs de jeunes inscrits au Club Ados.
- Régularité de la fréquentation.
- Satisfaction globale exprimée par les jeunes et leurs parents.

2. « Implication des jeunes dans le fonctionnement de l'ALE »

- Pertinence de proposition des jeunes, participation effective aux décisions (notamment celles concernant la programmation d'activités).
- Nombre et fréquence des projets à dimension collective et partenariale.

3. « Qualité de la vie collective »

- Respect effectif des règles de vie (personnes, horaires, matériel, ...).
- Aptitude des jeunes à travailler en équipe, esprit de coopération et de capacité de négociation.
- Intégration de chaque jeune dans le groupe, respect des différences.

4. « Ouverture culturelle des jeunes »

- Connaissances acquises sur l'environnement et capacité des jeunes à s'y repérer facilement.
- Diversité et originalité des actions menées, capacité des jeunes à s'affranchir des activités de consommation.
- Nombre et fréquence des projets axés sur la rencontre et la découverte.

4. DES LOCAUX ADAPTES DANS UN ENVIRONNEMENT PRIVILEGIE

L'accueil de loisirs dispose des espaces intérieurs et extérieurs situé à la MJC, 34560 Poussan.

- Une salle d'accueil sont dédiées à l'accueil de Loisirs, pour les activités et culturelle qui nécessitent du calme.
- Le stade permet la mise en œuvre de toutes les activités physique et sportives ainsi que la majorité des grands jeux, skate-park, Gymnase et le parc city

5. MOYENS HUMAINS

L'équipe d'animation :

Des formations sont régulièrement mises en place, visant à l'acquisition de nouvelles compétences ou qualification afin d'améliorer et de renouveler nos propositions.

L'encadrement est assuré par :

Une responsable ados, titulaire d'un BPJEPS LTP et 1 animateur lors des sorties extérieurs

Rôle du directeur :

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles, de l'application du projet éducatif, projet pédagogique, règlement intérieur et de la réglementation DDCS, de la gestion administrative, matérielle et comptable de la structure.

Rôle de l'animateur :

Il est garant avant tout de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Pour le directeur et chacun des animateurs, accueillir et encadrer les enfants représente un fort engagement et une grande conscience des responsabilités qui sont les leurs,

Chaque membre de l'équipe se doit d'être à la hauteur de la confiance des parents, des élus, de l'équipe de direction, notamment par le dialogue et l'échange.

Les parents / la famille

Avec qui nous entretenons des liens constants pour assurer un meilleur suivi de leurs enfants ; comme répondre aux questions ou inquiétudes des parents ou bien les informer sur le déroulement d'une journée et le développement de leurs enfants au cours de cette même journée.

Les principaux partenaires :

Les partenaires financiers ou institutionnels sont :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- La DDCS (Direction Départementales de la Cohésion Sociale)
- Le Collège, son directeur et son équipe éducative

Des règles de vie construites pour et par les adolescents

Les adolescents sont invités à participer à la vie collective, à l'élaboration des règles de vie, au partage des tâches, ainsi qu'au choix des activités.

En début d'année, durant les différents temps d'accueil, les règles de vie sont discutées et mise en œuvre au travers une activité.

Un règlement intérieur, voté par délibération du conseil municipal, retrace l'ensemble des règles, du fonctionnement ainsi que les tarifs de l'ALE. Il est d'ailleurs remis aux parents ou représentants légaux lors de l'inscription, et signé par eux pour acceptation.

- Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur (bijoux, jeux, téléphone portable...), le Club Ados déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les parents seront tenus informés si des problèmes graves ou récurrents sont rencontrés par leur enfant au sein du Club Ados.
- Tout manquement grave, pouvant présenter un danger moral ou physique pour l'enfant lui-même ou pour autrui, fera l'objet d'un rapport ainsi que d'une convocation des parents.

6. CONCLUSION

Élaboré dans le respect du projet éducatif, le projet pédagogique servira de « véritable guide pédagogique et de contrat moral » aux animateurs, au personnel de la structure, ainsi qu'à tout intervenant extérieur. La direction du Club Ados en est garante. Elle permettra la mise en pratique des orientations données dans le projet éducatif.

Ce document aura vocation à évoluer, afin d'y intégrer les améliorations auxquels chacun aura contribué, et pour suivre la rapide évolution de notre société et de nos modes de vie.

Notre volonté est d'apporter une écoute, des ressources, un lieu adapté que les jeunes investiront selon leurs envies. C'est surtout permettre aux jeunes de profiter de leurs temps de loisirs, d'en être les acteurs, et de trouver leur place au sein du groupe, et d'acquérir l'autonomie qui les conduira vers l'âge adulte.

